

L'entraîneur de l'[OGC NICE:443909635] / T : 04.93.82.27.65 (Alpes-Maritimes) avait été débouté de sa plainte contre son ancien employeur, l'Olympique Lyonnais, aux prud'hommes, mais aussi par la cour d'appel de Lyon. L'entraîneur niçois, qui réclame près de 7 millions d'euros au club rhodanien pour rupture abusive de contrat, a décidé de poursuivre sa plainte, et a annoncé qu'il allait se pourvoir en cassation. www.ogcnice.com